



PREFET DE L'AUDE

**N° DREAL - UD11- 2017-22 EXTRAIT D'ARRETE PREFECTORAL
INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**Arrêté préfectoral fixant des prescriptions complémentaires d'exploitation
applicables aux entrepôts de la société SOCAMIL situés sur le territoire
de la commune de CASTELNAUDARY**

L'arrêté préfectoral n° DREAL-UD11- 2017-22 du 19 juillet 2017 modifie plusieurs articles de l'arrêté n° DREAL-UT11-2015029 du 31 décembre 2015 autorisant la société SOCAMIL dont le siège social est situé – 1 chemin de Larramet – 31170 TOURNEFEUILLE à exploiter une base logistique de produits de grande consommation sur la commune de CASTELNAUDARY – ZAC Nicolas Appert .

Une copie intégrale du présent arrêté est tenue à la disposition du public dans la mairie de CASTELNAUDARY et à la préfecture de l'Aude – Direction des collectivités et du territoire – Bureau de l'administration territoriale.

Carcassonne, le 19 juillet 2017

Le préfet

signé

Alain THIRION